



**EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 001056

Séance du jeudi 25 mars 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 139

Étaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 0.2), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.7), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.1.1), Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (à partir du rapport 9.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Chaleze :** Christophe CURTY **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.2.3) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Jacky LOUISSON **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 1.2.3) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** François LOPEZ **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.6) **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) **Marchaux :** Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY (à partir du rapport 1.1.1), Séverine MONLLOR **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 3.1) **Pelousey :** Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.1) **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.3), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE jusqu'au rapport 1.2.3) **Saône :** Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB), Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraize :** Jean-Michel MAY Torpes : Bernard LAURENT **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET **Vorges les Pins :** Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 5.6).

Étaient absents : **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENEATEU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCÉLIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Joëlle SCHIRRER **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Boussières :** Roland DEMESMAY **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Champoux :** Thierry CHATOT **Chatillon le Duc :** Philippe GUILLAUME **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Grandfontaine :** Laurent SANSEIGNE **La Vèze :** Jacques CURTY **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Novillars :** Philippe BELUCHE **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pirey :** Jacques COINTET **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE.

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : T. BENEATEU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), YM. DAHOUI, J. DEMONET, C. GELIN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, V. HINCÉLIN, M. JEANNIN, C. MICHEL, J. PANIER, E. PEQUIGNOT, F. PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.3), J. SCHIRRER, MN. SCHOELLER (jusqu'au rapport 0.2), P. CHANEY, Y. GUYEN (à partir du rapport 9.1), J. CURTY, C. LINDECKER, M. COTTINY (jusqu'au rapport 0.2), P. BELUCHE, J. MENIGOZ

Mandataires : J.F. GIRARD, F. MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), J.C. ROY, B. FALCINELLA, M. OMOURI, B. RONZI, L. HAKKAR, B. CYPRIANI, E. SASSARD, S. WANLIN, F. FELLMANN, P. BONNET, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 1.2.3), N. BODIN, J.L. FOUSSERET (jusqu'au rapport 0.2), A. AVIS, M. FELT (à partir du rapport 9.1), J.P. DILLSCHNEIDER, D. HUOT, S. MONLLOR (jusqu'au rapport 0.2), B. BOURDAIS, MO. CRABBE-DIAWARA.

Objet : Programme partenarial 2010 de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB) - Participation financière du Grand Besançon

Programme partenarial 2010 de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB) - Participation financière du Grand Besançon

Rapporteur : Nicolas BODIN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2010 et PPIF 2010/2014 « AudaB »	Montant Budget 2010 : 400 000 € Montant de l'opération 2010 : 400 000 €

Résumé :

Le Conseil d'Administration de l'AudaB a validé son programme partenarial d'activités 2010 le 5 février dernier. Il a été construit en étroite collaboration avec les adhérents de l'AudaB (Etat, Région, Département, Grand Besançon, Ville de Besançon, Syndicat Mixte du SCoT,...).

Le présent rapport reprend les principaux axes du programme partenarial 2010 en insistant particulièrement sur les missions ou les études qui concernent les interventions du Grand Besançon.

Pour la réalisation de l'ensemble du programme partenarial 2010, il est proposé que le Grand Besançon alloue une subvention de 400 000 € conforme au BP 2010 et au PPIF 2010-2014.

I. Contribuer à la définition des politiques d'aménagement et de développement des grands territoires

A/ L'accompagnement prospectif et stratégique des projets de territoire

- l'économie présentielle de la recherche et l'enseignement supérieur,
- la réforme territoriale, l'intercommunalité et les réseaux territoriaux,
- la consommation énergétique des territoires et l'empreinte écologique.

B/ L'accompagnement métropolitain de la grande vitesse ferroviaire

- le TGV accélérateur de projets (*En collaboration avec les agences d'urbanisme de Belfort, Montbéliard et Mulhouse, l'AudaB réalisera un recensement ciblé des projets liés étroitement ou non à l'élaboration de la LGV et de ses gares*),
- les complémentarités de développement du périmètre de la nouvelle gare TGV (Haute-Saône et Nord du Grand Besançon).

C/ L'accompagnement expert et stratégique aux dynamiques régionales

- l'approfondissement de l'étude des dynamiques régionales au-delà des logiques de développement : une stratégie régionale à accompagner,
- contribuer à enrichir le Pôle Régional d'Appui aux Territoires (PRAT) dans les thématiques relevant du champ de compétence des agences : planification, études stratégiques, mobilités (outils didactiques, réunions de sensibilisation...).

D/ La déclinaison territoriale de « Doubs 2017 »

- l'accompagnement dans l'élaboration du PDH,
- l'accompagnement à l'animation et à la stratégie territoriale (*L'agence accompagnera les services et les élus départementaux dans l'animation des dispositifs stratégiques et de soutien financiers auprès des communes et des EPCI, dans la sensibilisation et la mise en œuvre de Doubs 2017*).

E/ L'élaboration d'un projet de territoire Grand Besançon / Communauté de Communes du Val de la Dame Blanche (CCVDB) autour de l'interconnexion TGV

II. Finaliser le SCoT, préparer et accompagner sa mise en œuvre

A/ La réalisation du document SCoT

- la finalisation du document SCoT et son approbation,
- l'accompagnement du Syndicat Mixte du SCoT (SMSCoT) dans ses actions de concertation et de communication

B/ L'assistance au SMSCoT pour préparer la mise en œuvre du SCoT

- la création d'outils pédagogiques de mise en œuvre du SCoT à destination des élus (*par exemple : comment urbaniser en consommant moins de foncier, comment urbaniser en continuité du bâti existant...*),
- la préparation du suivi du SCoT : indicateurs généraux, mise en place d'un outil de suivi de l'occupation des sols,
- la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la charte de gestion économe de l'espace élaborée par l'Etat et le Département du Doubs,
- la refonte du relais SCoT/ PLH / PDU auprès des communes,
- l'accompagnement des Personnes Publiques Associées (PPA) pour la formulation de leurs avis : SMSCoT, Grand Besançon, Etat.

C/ L'assistance aux communes et aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour faire évoluer les documents d'urbanisme

- l'assistance aux communes dans l'élaboration de leur document d'urbanisme :
 - l'amélioration des pratiques d'accompagnement (démarche de progrès),
 - la poursuite de l'accompagnement des communes,
 - le développement des approches multi-communales sur les secteurs stratégiques,
- la préparation du passage à une vision communautaire des PLU,
- l'identification et la démarche de mobilisation des « dents creuses » à des fins de production de logements et d'activités.

D/ L'aide à la définition et au montage des projets communaux et intercommunaux en lien avec les communes concernées

- l'appui-expert au Conseil Général du Doubs pour l'instruction des projets d'urbanisme :
 - dans le cadre du dispositif Assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
 - dans le cadre des dotations territorialisées urbaines et rurales,
- l'intégration urbaine des nouveaux équipements ou quartiers d'habitat :
 - constructibilité d'un terrain de 4 ha en extension du centre de Nancray,
 - programme d'aménagement d'un nouveau centre à Grandfontaine,
 - programme d'aménagement du centre d'Osselle,
- l'intégration urbaine des haltes ferroviaires en lien avec les communes :
 - constructibilité et programmation urbaine autour de la halte ferroviaire de Miserey-Salines,
 - désenclavement de la halte d'Ecole-Valentin et développement du secteur des Vaux-Dessus,
- l'intégration urbaine des nouvelles zones d'activités :
 - création d'une Zone d'Activités (ZA) à Montferrand-le-Château,
 - extension de la ZA communale et restauration de la continuité écologique de Pouilley-Français,
 - extension de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de Devecey-Chevroz et création d'une ZAE à Cussey-sur-l'Ognon dans le cadre du développement économique de la CCVDB.

E/ La sensibilisation des élus à la culture et à la conduite du projet d'urbanisme

III. Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets de territoire

A/ La déclinaison des politiques de l'habitat

- l'accompagnement du Grand Besançon dans la mise en œuvre de son PLH,
 - la territorialisation des objectifs de production,
 - le suivi des instances,
- l'accueil des personnes âgées :
 - la réflexion à la mise en œuvre d'un projet d'accueil à l'échelle du SCoT,
 - l'accompagnement des communes dans la prise en compte du vieillissement,
 - l'accompagnement des études pré-opérationnelles de la MARPA du secteur nord.

B/ L'accueil de la petite enfance et des scolaires

- l'accueil de la petite enfance :
 - l'accompagnement des communes dans la prise en compte de la petite enfance,
 - la création d'un équipement petite enfance dans le secteur Est du Grand Besançon,
- l'actualisation des projections des effectifs scolaires dans les collèges de l'aire urbaine de Besançon dans le département du Doubs.

C/ La déclinaison des politiques de déplacement

- l'assistance au Grand Besançon pour l'élaboration de son nouveau PDU,
- la Desserte en transports en commun du Val de la Dame Blanche.

IV. Aider à la définition et au montage de grands projets structurants

A/ L'étude de programmation urbaine et le plan-guide d'élargissement du « cœur d'agglo »

B/ L'accompagnement des mutations urbaines du « cœur d'agglo »

- la contribution aux comités techniques, comités de pilotage et jurys (Viotte, Quartier Vauban, Prés-de-Vaux...),
- la réalisation de dossiers de site sur les grandes emprises :
 - la reconversion du site « Arsenal / Saint-Jacques »,
 - la reconversion de l'îlot occupé par la caserne des pompiers sur le site Canot,
 - l'émergence d'un pôle culturel autour de la SMAC, de la Cité des arts et des Prés-de-Vaux.

C/ AMO pour le devenir du jardin botanique de Besançon

D/ La définition d'un programme de valorisation et de protection des collines du Grand Besançon et de la vallée du Doubs

E/ AMO pour l'élaboration d'un projet environnemental et paysager autour de la gare TGV Besançon Franche-Comté

F/ AMO pour la requalification des ZAE de l'échangeur de Valentin et la structuration des franges résidentielles

V. Observer et analyser le territoire, développer le centre de ressources

A/ Le recueil des données nécessaires à la connaissance du territoire

B/ Le développement des observatoires

- l'observatoire de l'habitat,
- l'outil de veille des impacts du TCSP,
- l'observatoire des déplacements,
- l'observatoire de l'économie, de l'emploi et de l'immobilier tertiaire :
 - l'observatoire de l'économie, de l'emploi,
 - l'observatoire de l'immobilier tertiaire,
- l'observatoire petite enfance,
- l'observatoire socio-urbain.

C/ La communication et la diffusion des travaux de l'AudaB et de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), les relations partenariales

Mmes PRESSE et RONZI et MM. ALLEMANN, ASTRIC, BAVEREL, BODIN, CYPRIANI, DILLSCHNEIDER, DUMONT, GOVIGNAUX, GUILLEMET, LETHIER, LOYAT, MOYSE, OYTANA, RUTKOWSKI et VIENNET ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les axes du programme partenarial 2010 de l'AudaB,
- se prononce favorablement sur le versement d'une participation financière du Grand Besançon à l'AudaB, à hauteur de 400 000 €, pour la réalisation du programme partenarial,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention permettant le versement de la participation financière du Grand Besançon.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.I.C.T.C.J
Contrôle de légalité

MAR 01 AVR 2010